

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**ECOLE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION**

Epreuve de Code du Numérique

Deuxième année

Durée : 1h

Questions

- 1- Après avoir défini le droit à l'information, dites le nombre de livres que compte le Code du Numérique en République du Bénin.
- 2- Après avoir donné l'objet du Code Numérique en République du Bénin, dites d'une manière claire et précise, ce que prévoit le Code du Numérique par rapport aux infractions de presse en ligne.

Bonne chance.

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**ECOLE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE L'INFORMATION ET DE
LA COMMUNICATION**

Epreuve de Code du Numérique

Deuxième année

Durée : 1h

Questions

- 1- Après avoir défini le droit à l'information, dites le nombre de livres que compte le Code du Numérique en République du Bénin.
- 2- Après avoir donné l'objet du Code Numérique en République du Bénin, dites d'une manière claire et précise, ce que prévoit le Code du Numérique par rapport aux infractions de presse en ligne.

Bonne chance.